

COMMUNIQUÉ
13 octobre 2017

**AUGMENTATION DES DEPENSES D'AIDE A L'AUTONOMIE :
L'AD-PA APPELLE A ENGAGER LES INVESTISSEMENTS SOCIAUX
ATTENDUS**

Une étude de la DRESS de ce 12 octobre fait état d'une augmentation attendue des coûts de l'aide aux personnes âgées significative dans les années à venir.

Ces données arrivent dans un contexte particulièrement tendu (convergence à la baisse des budgets de nombreux établissements, arrêt des contrats aidés, rapport parlementaire rappelant les coûts de plus en plus élevés pour les personnes âgées et leurs familles, étude de la CNAM faisant état d'une baisse des accidents du travail dans tous les secteurs d'activité sauf celui-ci).

Tous ces éléments rappellent la nécessité d'engager les investissements sociaux permettant une réelle amélioration de la situation quotidienne de personnes âgées, de leurs familles et des professionnels qui travaillent à leurs côtés, en établissements et à domicile.

Les réponses pratiques à mettre en œuvre sont connues et des possibilités de financement acceptées à l'unanimité par le CESE en 2011.

Il revient donc maintenant à l'Etat d'impulser une politique volontariste à l'égard de nos aînés en créant la prestation autonomie qui permettra d'augmenter le nombre de professionnels auprès des personnes âgées et réduire les coûts qu'ils supportent.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées